



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à huis clos, en vidéo conférence, le lundi 14 décembre 2020 à 19 h 30, sont présents la conseillère et les conseillers suivants:

Madame Marie-Eve Denicourt et messieurs Yves Barrette, Stéphane Vézina, Bernard Rousselle, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Est aussi présent: le directeur général et secrétaire-trésorier Marc-Antoine Lefebvre.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts
2. Adoption du budget 2021
3. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2021-2022-2023
4. Période de questions
5. Levée de la séance

**20-12-316 1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, il est proposé par le conseiller Bernard Rousselle, appuyé par le conseiller Yves Barrette et résolu que l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier.

**20-12-317 2. Adoption du budget 2021**

**ATTENDU QU'** il y a lieu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2021;

**ATTENDU QUE** conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal du Québec un avis public de la tenue de la présente séance et de l'adoption des prévisions budgétaires a été donné à tous les intéressés le 2 décembre 2020;

**ATTENDU QU'** en conformité avec l'article 957 du Code municipal, un document explicatif du budget sera transmis à chaque adresse civique du territoire de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par le conseiller Stéphane Vézina

Et résolu que le Conseil municipal accepte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 comme suit :

**Revenus**

Taxes	2 648 325 \$
Paielements tenant lieu de taxes	18 000 \$
Transferts	157 060 \$
Services rendus	138 700 \$
Impositions de droits	175 000 \$
Amendes et pénalités	4 000 \$
Intérêts	18 500 \$
Autres revenus	110 100 \$
Total des revenus	<u>3 269 685 \$</u>

**Dépenses de fonctionnement**

Administration générale	575 030 \$
Sécurité publique	554 570 \$
Transport	359 915 \$
Hygiène du milieu	598 400 \$
Santé et Bien-être	17 200 \$
Aménagement, Urbanisme et développement	86 570 \$
Loisirs et Culture	410 300 \$
Frais de financement	75 800 \$
Total des dépenses de fonctionnement	<u>2 677 785 \$</u>

**Conciliation à des fins fiscales**

Financement	
Remboursement de la dette à long terme	110 400 \$
Affectations	
Transfert aux activités d'investissement	389 000 \$

Réserves financières et Fonds réservés 92 500 \$

Excédent de fonctionnement à la fin de l'exercice à des fins fiscales \_\_\_\_\_ 0 \_\_\_\_\_

Adopté à l'unanimité

20-12-318 3. **Adoption du plan triennal d'immobilisation 2021-2022-2023**

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal a procédé à l'étude de son programme des dépenses en immobilisations 2021-2022-2023;

**ATTENDU QUE** conformément aux dispositions de l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le Conseil municipal doit annuellement adopter un programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers suivants;

**ATTENDU QUE** conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal du Québec un avis public de la tenue de la présente séance et de l'adoption du programme triennal d'immobilisations a été donné à tous les intéressés le 2 décembre 2020;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Florent Raymond,  
appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt

Et résolu que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 comme suit :

**Répartition des dépenses par fonction**

Fonction	2021	2022	2023	TOTAL
Administration	80 000 \$			80 000 \$
Sécurité publique	615 000 \$			615 000 \$
Transport	500 000 \$	117 000 \$		617 000 \$
Hygiène du milieu	285 000 \$	230 000 \$	800 000 \$	1 315 000 \$
Loisirs et Culture	26 000 \$	101 000 \$	696 000 \$	823 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 506 000 \$</b>	<b>448 000 \$</b>	<b>1 496 000 \$</b>	<b>3 450 000 \$</b>

**Répartition des dépenses selon les modes de financement**

Mode de financement	2021	2022	2023	Total
Financement à long terme	600 000 \$		382 400 \$	982 400 \$
Activités de fonctionnement	389 000 \$	218 000 \$	200 000 \$	807 000 \$
Excédent de fonctionnement non affecté				
Fonds de roulement				
Revenus de transfert	517 000 \$	230 000 \$	913 600 \$	1 660 600 \$
<b>Total</b>	<b>1 506 000 \$</b>	<b>448 000 \$</b>	<b>1 496 000 \$</b>	<b>3 450 000 \$</b>

Adoptée à l'unanimité

4. **Période de questions**

Conformément aux dispositions de la loi, le maire invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal. De plus, le public a été invité à présenter ses questions au conseil municipal, par écrit en transmettant leur demande par le moyen de leur choix (poste, télécopieur, courriel ou livré à l'hôtel de ville).

20-12-319 5. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Yves Barrette et résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 19 h 45.

**Marc-Antoine Lefebvre**  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**Luc Mercier**  
Maire